



Bourges, le 22/01/2016

Monsieur le Directeur  
Départemental du CHER

**Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nos sections syndicales vous notifient un préavis de grève.

Le mouvement de protestation débutera le mardi 26 janvier 2016 à défaut de réponse favorable aux revendications exprimées ci-dessous. Ce préavis à durée illimitée concerne l'ensemble des personnels du Centre des Finances publiques de Vierzon.

Par cette action, nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

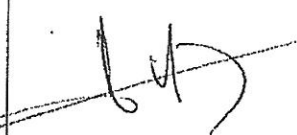


Vous avez reçu, le 14 janvier 2016, une délégation des agents représentant l'ensemble des services du CFP de Vierzon accompagnée de leurs représentants syndicaux Solidaires, CGT, FO. Elle vous a signifié l'incapacité des services de fonctionner avec l'effectif actuel, elle vous a alerté sur la charge de travail induite par la particularité du tissu fiscal de Vierzon. La délégation vous a rappelé sa volonté de garder l'ensemble des services du CFP en pleine compétence.

A ce titre, la délégation revendique immédiatement :

- pour le SIP : la création de 1 B et 2 C
- pour le SIE : la création de 1 B et 1 C
- pour le SPL : la création de 1 B et le maintien du A à la disposition du Directeur

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les secrétaires de section

Stéphane Lafargue	Gillette Tessier	Franck Janssonie
		
<a href="mailto:Solidairesfinancespubliques.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr">Solidairesfinancespubliques.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr</a> 06.71.79.17.96	<a href="mailto:Cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr">Cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr</a> 06.22.39.19.94	<a href="mailto:fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr</a> 06.63.51.69.42